

Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 25 septembre 2021 à 18h
Salle Belledonne - Crolles

Le 25 septembre 2021 à 18h, l'association "Crolles Ambition Partagée - Écologie, Solidarité, Participation : CAP !" a tenu son assemblée générale ordinaire à la salle Belledonne, 38920 CROLLES.

Présents et représentés : feuille de présence aux archives de l'association

L'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Validation de la charte de l'adhérent
2. Validation du règlement intérieur
3. Élection des membres du collège qui administrera l'association jusqu'à la prochaine AG ordinaire annuelle
4. Point sur l'état financier
5. Échanges sur les objectifs et projets de l'année
6. Questions diverses
7. Nouvelles adhésions, et renouvellements d'adhésions, à CAP !

1. Validation de la charte de l'adhérent

Après une lecture collective et commentée, la proposition de rédaction de la "Charte de l'adhérent", est validée, au consensus, par l'assemblée générale.

2. Validation du règlement intérieur

Une lecture collective et commentée du règlement intérieur est faite. Le débat qui s'ensuit fait émerger le besoin de rajouter un encadrement des dépenses engagées pour le compte de l'association qui devront être préalablement validées par le Collège.

Le règlement intérieur, avec cet ajout, est validé au consensus.

3. Élection des membres du collège qui administrera l'association jusqu'à la prochaine AG ordinaire annuelle

L'assemblée générale élit à l'unanimité les membres du collège suivant :

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| - Sylvie Bourdarias | - Anne-Françoise Hyvrard |
| - Marc Brunello | - Pierre Maure |
| - Alain Delboulbé | - Jean-Didier Ott |
| - Valérie Delboulbé | - David Resve |

Conformément aux statuts, le collège est élu pour un an.

Répartition des tâches :

- Secrétariat : Jean-Didier Ott
- Trésorerie - Gestion des adhérents - Administration et Gestion du site internet : Marc Brunello
- Communication externe : Anne-Françoise Hyvrard, Marc Brunello et Adelin Javet
- Communication interne : Anne-Françoise Hyvrard
- Organisation d'événements : Stéphane Giret

4. Point sur l'état financier

Les comptes de l'association font apparaître :

- Un crédit de 866,52 € (solde de la campagne des municipales de Crolles 2020 transféré à CAP),
- Un débit de 492 € (coût du tirage du CAP! Info n°1).

Le solde du compte bancaire est, au jour de l'assemblée générale de +374,52 €

Pour couvrir ses dépenses, l'association a besoin d'un budget annuel d'environ 1000 €. Les rentrées étant limitées par les statuts aux dons, un appel à dons va être lancé à tous nos contacts.

5. **Échanges sur les objectifs et projets de l'année**

L'assemblée générale identifie deux projets à mener sur l'année :

- Zéro déchets, avec les commerçants :
 - o proposer des ateliers "Zéro déchets " à destination des Crollois : Anne Françoise Hyvrard
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune :
 - o Proposer des ateliers participatifs aux crollois (ex. Fresque du Climat) : Stéphane Giret
 - o Université du Citoyen : Françoise Bouchaud)
 - o Atelier d'expérimentation au débat : Claire Quinette

L'objectif est de débiter ces actions début 2022

Cap! Info :

- Le choix est fait d'essayer de sortir deux numéros par an (automne et printemps)
- Le n° 2 (automne 2021) :
 - o Retour sur l'AG
 - o Communiquer sur les actions de l'année et sur les groupes que l'on souhaite créer :
 - Zéro déchets
 - PLU

6. **Questions diverses**

Réunion mensuelles :

Afin que le maximum de personnes puisse participer à nos réunions mensuelles, il est décidé qu'elles se tiennent (sauf en cas de jours fériés, ...) :

- Le 2^{ème} jeudi du mois à 20h30, pour les mois pairs
- Le 2^{ème} mercredi du mois à 20h30, pour les mois impairs

Soit, pour les prochaines : jeudi 14 octobre ; mercredi 10 novembre ; jeudi 9 décembre ; ...

Assurance "Responsabilité Civile" :

La question de la nécessité de prendre une assurance pour l'association est posée. Marine Mondet propose de se renseigner du coût et de la nécessité ou obligation.

7. **Nouvelles adhésions, et renouvellements d'adhésions, à CAP !**

Les adhérents présents ou représentés souhaitant renouveler leurs adhésions l'ont fait par l'intermédiaire de la feuille de présence.

Les personnes présentes souhaitant devenir adhérentes ont pu le faire via la feuille de présence. Elles recevront un mail de finalisation de leur adhésion sous peu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20h